

# Incandescences

## prix 2022

## En 2022 les Célestins et le TNP s'associent pour le Prix Incandescences

Initialement mis en œuvre par le théâtre des Célestins afin de repérer des artistes dramatiques et les faire découvrir aux professionnels et au public, ce concours ouvert aux compagnies théâtrales de la région Auvergne-Rhône-Alpes se développe à l'échelle de la Métropole. Le TNP, centre dramatique national de Villeurbanne, rejoint la direction artistique et la production de cette manifestation.

Alors que la création artistique est frappée de plein fouet par la crise sanitaire, les deux théâtres publics s'engagent à apporter aux participants du Prix de meilleures conditions d'accueil pour leurs travaux, une visibilité publique et professionnelle accrue et un soutien financier renforcé.

En mutualisant ainsi leurs énergies et leurs équipes, avec l'aide d'un jury constitué de professionnels du spectacle vivant, ils présentent 10 maquettes et 6 spectacles.

Le lauréat du Prix de la section « maquette » recevra une co-production de 20 000 € HT avec l'achat d'une série de 8 à 12 représentations par l'un des deux théâtres partenaires.

Le lauréat du Prix de la section « spectacles » se verra programmé entre 3 et 5 représentations la saison suivante dans l'un des deux théâtres partenaires avec des conditions professionnelles.

Le règlement du prix Incandescences est téléchargeable sur les sites des deux théâtres partenaires dès le 24 janvier.

Lien TNP : <https://www.tnp-villeurbanne.com/prix-incandescences-appel-a-candidatures/>

Lien Célestins : <https://www.theatredesclestins.com/actus/prix-incandescences-ouverture-des-inscriptions/>

Dates clés de cette 1<sup>ère</sup> édition :

- **du 24 janvier au 4 mars** : appel à candidature pour les deux sections :
  - les « maquettes » qui permettent à des compagnies de présenter 15 minutes d'un projet de spectacle non créé.
  - les « spectacles » qui permettent à des compagnies de présenter un spectacle abouti d'une durée maximum de 2h.
- **le 7 avril** : annonce de la sélection des 10 maquettes et des 6 spectacles retenus.
- **les 28 juin aux Célestins et 29 juin au TNP** : présentation des « maquettes » au public et au jury de professionnels.
- **29 juin** au soir, proclamation des résultats.
- **les 1<sup>er</sup> et 2 juillet** : présentation des « spectacles » au public et au jury de professionnels.
- **le 2 juillet** au soir, proclamation des résultats.

### CONTACTS PRESSE

THÉÂTRE NATIONAL POPULAIRE  
Djamila BADACHE  
Attachée de presse / Partenariat média  
+33 (0) 4 78 03 30 12 / +33 (0) 6 88 26 01 64  
[d.badache@tnp-villeurbanne.com](mailto:d.badache@tnp-villeurbanne.com)

THÉÂTRE DES CÉLESTINS  
Magali FOLLÉA  
Responsable presse  
+33 (0) 4 72 77 48 83 / +33 (0) 6 14 10 28 28  
[magali.follea@theatredesclestins.com](mailto:magali.follea@theatredesclestins.com)

